es seguro que su nombre no consta anotado en mis numerosas papeletas en las que figuraría como عومرج ó غومرج; perteneciendo el sello al siglo XIII, según cree su actual poseedor Sr. Osma, es muy posible que su nombre figure en alguna de las muchas escrituras mozárabes toledanas inéditas, que se conservan en nuestro Archivo Histórico Nacional.

De la parte arqueológica del sello no soy llamado á informar á la Academia, dada mi absoluta incompetencia en esta parte: si mereciera la pena de que este estudio se hiciera, Académicos hay por fortuna que podrían entrar en su estudio.

El Sr. Moraleda remitió además el dibujo de un adorno de cobre dorado y esmaltado, que supone ser un pendiente: es como una media luna de bordes ondulados, que tenía cinco círculos esmaltados en color granate: no me compete asegurar que el tal adorno sea de carácter árabe como tampoco me atrevería á asegurar que no lo sea: de todos modos me parece que su importancia no es muy grande.

Madrid, 27 de Abril de 1906.

FRANCISCO CODERA.

V

DE LA PALÉOGRAPHIE SÉMITIQUE

L' Espagne seule, possède sur son sol, toute la série successive des évolutions de l' écriture, depuis le phénicien jusqu' au grec et latin, depuis l' inscription trilingue de Tortose jusqu' aux textes coufiques et néo-arabes, ainsi que du judeo-rabbinique de la fin du moyen-âge (1), après les plus belles épitaphes hébraïques du monde entier. Même en d' autres pays de langue espagnole, au

(1) Ainsi, pour commencer au dernier échelon, qui nous est voisin, la plus parfaite exécution et description de l' écriture cursive judéo-espagnole consiste dans l' analyse de «tres manuscritos rabinicos del siglo XV» par D. Francisco Fernández y González (BOLETÍN, t. V, p. 299-377), avec 4 planches de fac-similia irréprochables.

delâ de l' Océan, on retrouve les plus beaux vestiges de signes plutôt peints qu' écrits.

Les travaux des plus grands épigraphistes de tout ordre, latinistes ou orientalistes, les Hübner, les Fita, Saavedra, Codera, Pérez Bayer, en font foi. Il appartient donc à la R. Académie d' histoire d'en prendre acte, sous forme de l' Exposé suivant.

I

Faut-il rappeler combien la prodigieuse faculté d' écrire est ancienne? A l' origine, pour consigner sa pensée par écrit, l' homme s' est servi d' images peintes; puis il a utilisé ces signes figuratifs, soit pour conserver le souvenir des faits, soit pour les faire connaître à d' autres. Plus tard, les images ont été simplifiées: dabord, par le besoin de réduire au minimum les efforts graphiques; ensuite, par le désir d' abréger ou condenser l' opération figurative.

De là dérive l' écriture idéogrammatique, tantôt par images pour figurer les objets matériels, tantôt par des signes conventionnels pour representer des idées abstraites (1). Ensuite l' écriture devient phonétique, soit pour exprimer des articulations complètes ou syllabes, soit pour émettre des sons simples ou lettres isolées. Les essais d' écriture tentés par les aborigènes de l' Amérique, avant la découverte de Christophe Colomb, l' écriture aztèque ou celle des autochtones du Mexique, ou l' écriture calculiforme des Mayas du Yucatan, sont peut-être aussi vieux que les hiéroglyphes égyptiens.

De ces derniers, simplifiés par des gens pressés de prendre de courtes notes commerciales, sont nées les lettres de l' alphabet phénicien, ou l' hébreu primitif; d' où, par dérivation, par modification et souvent par complication, sont sortis les alphabets usités sur toute la terre. Cette théorie a été si bien admise par les peuples de l' antiquité, que sans hésiter, ni douter, ils attribuent l' art d' écrire à Cadmus, loin de se préoccuper du sens de

(1) Tels sont les caractéres cunéiformes et les clefs chinoises.

ce mot qui signifie l' homme du *Kédem*, «de l' Orient». D' autre part, les premiers rabbins ou docteurs de la Mischnah, aussi peu soucieux des origines, font remonter l' invention de l' écriture à la Création, et lui donnent pour date «le 6.e jour, au crépuscule» (*Pirké Abôth*, Maximes des Pères, v, 9), au lieu d' avouer l' incertitude sur l' époque.

Les hébreux ont dû posséder de bonne heure l' art d' écrire, qui chez les egyptiens comme chez les phéniciens remontait bien avant le temps de Moïse (1). Longtemps avant la sortie d'Egypte, les hébreux savaient écrire (2). C' était pour les plus anciens historiens un fait géneralement reconnu. Outre les tables de la Loi et les noms gravés sur les ornements du grand prêtre, le Pentateuque attribue à Moïse et à ses contemporains des écrits d' une certaine étendue (3).

A l' époque des juges, l' art d' écrire dut être déja assez répandu chez les hébreux, puisque selon le récit biblique à ce sujet (Juges, VIII, 14), Gédeon voulant châtier les habitants de Succoth se fit écrire les noms des chefs de cette ville par un jeune homme fait prisonnier. Au temps de David et de Salomon, on trouve mentionnés des ouvrages d' histoire et d' autres compositions littéraires. Il n' est donc pas douteux que, dès lors, l' écriture était répandue, au moins dans les classes élevées de la société. Il y avait probablement des écrivains publics, notamment des lévites qui prétaient leurs bons offices aux gens du vulgaire, lorsque ceux-ci en avaient besoin. Ceux qui faisaient particulièrement profession de scribes portaient un écritoire dans la ceinture; selon l' usage encore maintenu en Orient, déja visé par Ezéchiel (IX, 2-3). Mais de quels caractères se servaient-ils? Ce devaient être évidemment des images réduites, abrégées, dont la vue avait une signification et dont l' initial d' énonciation a été converti en signe conventionnel ou lettre. Ainsi, *alpha* (tête de bœuf), *beth* (maison), etc., qui ont visiblement un indubitable sens en phénicien,

(1) V. Hartmann, Historisch-kritische Forschungen, p. 586-8, 601, 615.
(2) Gesenius, Geschichte der hebräischen Sprache und Schrift, p. 142.
(3) Exode, XVII, 14; XXIV, 4; XXXIV, 27; Nombres, XXXIII, 2; Deutéron. XXVII, 3; XXXI, 9 et 22. Cf. S. Munk, Palestine, p. 436-8.

ont donné naissance à ce que les Grecs, imités par les autres peuples, ont appelé *Alphabeta.*

Il n' est donc plus nécessaire de démontrer que l' écriture hébraïque dérive de celle des phéniciens, mais de s' arrêter aux plus anciens monuments qui l' ont conservée. Abstraction faite de la stèle de Mesa, du VIII^e^ siècle avant J. C., qui n' est pas juive mais moabite, on possède des éléments de la susdite écriture, dans l' inscription du canal de Siloë, découverte dans les substructions de Jérusalem il y a 28 ans: elle remonte au temps d' Ezéchias (1). Plus tard l' alphabet hébreu archaïque, qui s' effacera peu à peu devant des lettres plus concises, se conserve dans les monnaies des sicles, soit des Macchabées, soit de Barcocheba (2), Il subsiste encore de nos jours chez les Samaritains, qui continuent à l' employer couramment, aussi bien dans leurs livres liturgiques que dans leurs chroniques rédigées par leurs grands prêtres (3). Ces mêmes caractères servent de criterium pour déterminer l' authenticité ou la fausseté des sicles: lorsque ceux-ci ont des lettres carrées, ils sont faux.

II

Tandis que les vestiges de l' ancienne écriture existaient encore à titre hiératique, l' usage d' une écriture vulgaire, plus facile à reproduire, s' était généralisé très longtemps avant l' ère vulgaire: c' etait l' araméen, aux traits encore empâtés, épais, et l' on peut supposer, avec M. Philippe Berger, qu' en cette dernière écriture ont été conçues les poésies d' Isaïe, conformes au specimen ci-joint donnant les versets 1-5 du ch. XL (fig. 1).

Au temps d' Ezra, selon l' assertion du Talmud de Jérusa-

---

(1) Jos. Derenbourg in Revue des Etudes juives, III, 1882, p. 161; Renan, Journal des Savants, Mars, 1887, p. 158-164, analysant l' œuvre de Smend et Socin, *die Inschrift des Königs Mesa* (Freiburg in Brisgau, 1886, in 4°).

(2) Theod. Reinach, les Monnaies juives (Paris, 1888), p. 39-50.

(3) Ph. Berger, Histoire de l' écriture dans l' antiquité (P. 1891), II.^e^ partie, ch. V, p. 188-203.

lem (1), l' écriture des Araméens commençait à être usitée parmi les Juifs revenus de Babylone, ou d' Assour. Déja les premiers rabbins ne savaient plus quelle écriture est la plus ancienne, et

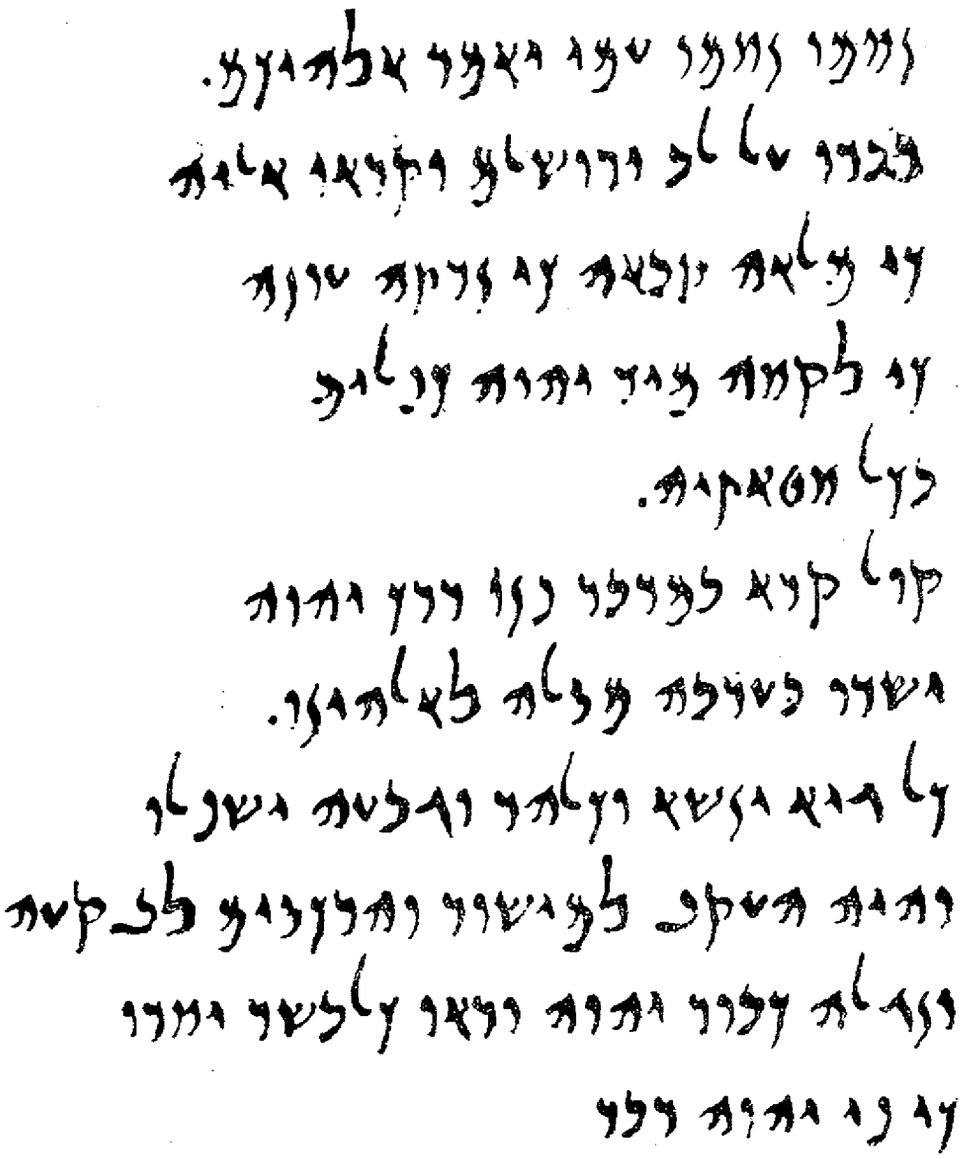

Fig. 1

ils l' avouent sans fausse honte, ou l' admettent implicitement, comme il résulte de ce passage:

«Rabbi Gamaliel dit: la Loi (Tora) a été promulguée dans une écriture brisée (? samaritaine), et R. Yossé se range à cet avis. Selon Rabbi, la Loi a été énoncée en Ashuri (=syrien ou araméen); lorsqu' Israél pécha, l' écriture fut convertie en lettres brisées, et lorsqu' il redevint vertueux sous Ezra, les caractères

(1) Traité *Meghillah*, chap. I, § 9; traduction française, t. VI, p. 212-3.

reprirent leur forme antique syrienne. Il est dit (Zakarie, v, 12). *En ce jour aussi je te rendrai un double message*, et d' autre part il est dit (Deuteron. xvii, 18): *Il lui écrira un double de cette Loi sur un livre.* C' est une allusion à une écriture susceptible d' être modifiée (comme celle de l' hébreu primitif-phénicien). On enseigne que R. Simon b. Eleazar dit au nom de R. Eleazar b. Prata, et celui-ci au nom de R. Eliezer b. Modaï: la Loi a dû être écrite en ashuri, car il est dit (Exode xxvii, 10): *les crochets* ויו *des colonnes.* Il faut donc que la lettre ו dans la Loi ait la forme droite d' une colonne (fait spécial aux caractères araméens); R. Lévi dit: d' après R. Gamaliel, qui dit que la Loi a été promulguée en lettres brisées (samaritain), la lettre *Aïn* (ע ou o) était un miracle (1); si au contraire la Loi a été écrite en ashuri (araméen), il y a eu miracle analogue pour le ס (s). Selon d' autres, le texte primitif de la Loi n' avait ni ת ni ם (aussi miraculeux), mais bien le ס».

De cette tradition rabbinique, confirmée par le Talmud babli (tr. *Sanhedrin*, f. 21 *b* et 22 *a*), il ressort historiquement que l' écriture des hébreux se modifia peu à peu sous l' influence de l' écriture araméénne, apprise par les juifs pendant la captivité. Ces renseignements généraux, un peu vagues, deviennent plus précis par la suite des temps. La Mischna, tr. *Guittin*, ii, 3 (traduction, viii, p. 270) nous renseigne sur les éléments scripturaires du divorce en ces termes: «Pour écrire cet acte on peut employer tout ingrédient, de l' encre, ou de la poudre terreuse peut-être ce mot signifie: la craie (2), ou du rouge, ou de la gomme, ou du vitriol, ou tout objet qui reste adhérent. On ne se servira pour écrire, ni du jus des fruits, ni d' un autre produit qui n' adhére pas. On peut écrire l' acte de divorce sur n' importe quoi, même sur des feuilles d' olivier, ou sur une corne de vache, en envoyant cette bête à la femme comme acte de di-

(1) C' était merveille qu' elle ne tombe pas, les lettres des Tables de la Loi étant gravées à jour.

(2) Au tr. *Sabbat*, xii, 4, cette phrase se retrouve, avec un mot en plus qui manque ici: c' est סם *Sam*, que Raschi traduit par *Orpiment* (auri pigmentum).

vorce. Selon R. Yossé le Galiléen, on ne devra écrire l' acte de divorce ni sur un animal vivant, ni sur un objet comestible».

Après un certain temps, l' ancienne écriture hébraïque conservée par les samaritains disparaît, pour céder la place à l' écriture araméenne, comme la langue chaldéenne remplaça l' hébreu pour le vulgaire. Toutefois, les calligrafes juifs ont su peu à peu donner à l' écriture hébraïque la netteté et la regularité qui l'a faite angulée, d' où le nom de carrée. C' est ainsi qu' après plusieurs siècles d' intervalle, on trouve les anciens types entièrement changés, transformés, representés à peu de chose près tels qu' ils sont écrits et même imprimés de nos jours. Cette modification s' est effectuée en passant par l' écriture araméenne cursive, dans laquelle étaient constitués les manuscrits de la Bible qui ont servi aux Septante, ou traducteurs de la Bible en grec, sous les Ptolémée, à ce que nous apprend Flavius Josèphe dans ses *Antiquités judaïques* (livre XII, chap. II, § I). En tout cas, le changement est antérieur à l' ère chrétienne, puisque l' Evangile de S. Mathieu (V, 18), déclarant que Jésus n' est pas venu changer un *iota* à la Loi, prouve que dès lors cette lettre de l' écriture est la plus petite de toutes.

Pourtant, dans la progression de naissance des lettres en hébreu carré, il faut aussi tenir compte de l' écriture monumentale, où les formes anciennes gardent plus longtemps leur pureté primitive. Le nom de טוביה «Tobie» retrouvé en Syrie, sur les soubassements de la citadelle d' Araq-el-Emir (1), nous fait assister à cette mutation; les trois dernières lettres du nom sont encore de forme araméenne. C' est qu' en géneral les deux lettres *iod* et *zain* servent le mieux à marquer les étapes de l' alphabet. Très grands à l' origine, ces caractéres subissent des altérations paralléles, qui les amènent successivement à n' être plus qu' un mince trait, avec cette différence que le *iod* présente toujours une barre de plus que le *zain*. Or dans la susdite inscription reproduite ici (2), le *iod* n' a pas la forme qu' il revêt sur les pa-

(1) Melchior de Vogüe, *Le Temple de Jésusalem*, p. 80, pl. XXI.
(2) Fig. 2.

pyrus araméens, mais sa forme archaïque. M. de Vogüe voit dans le nom Tobie celui du grand père de ce Hyrcan qui construisit

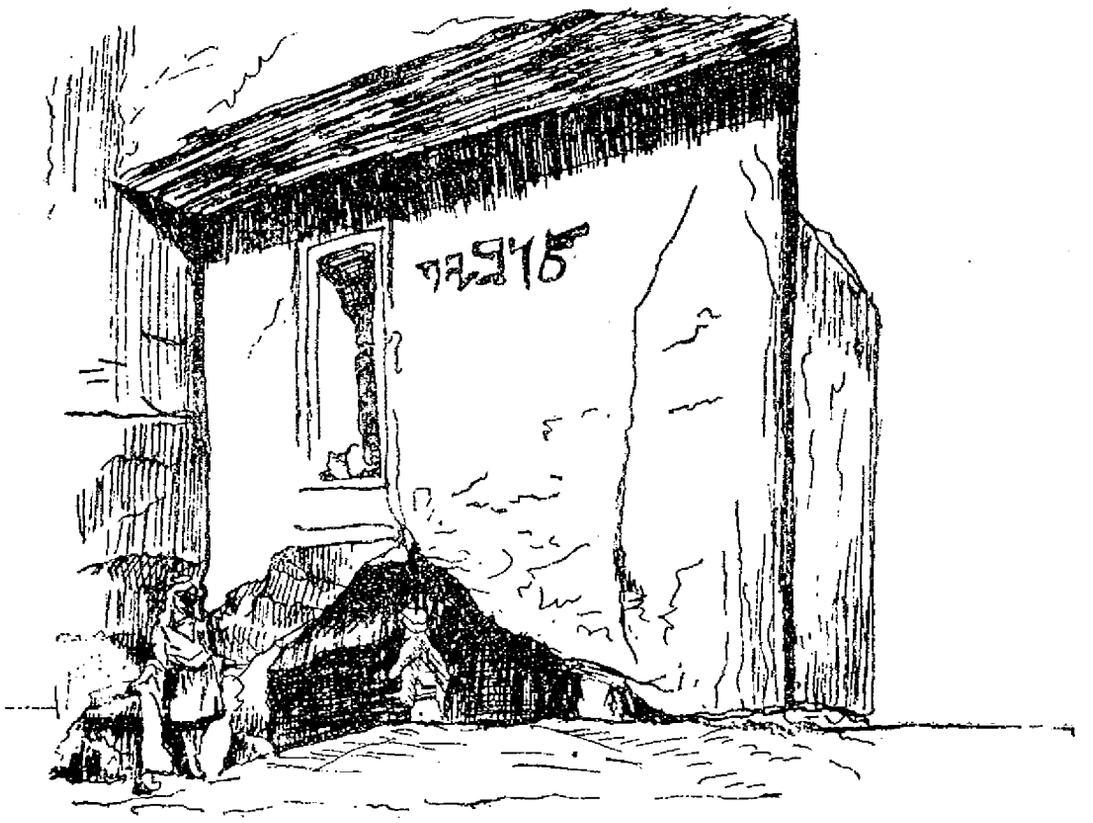

FIG. 2

le château fort appelé par les turcs Araq-el-Emir, et s' y défendit jusqu' en l' an 176 avant J. C.

On n' a pas de très vieilles épitaphes en hébreu, puisque selon

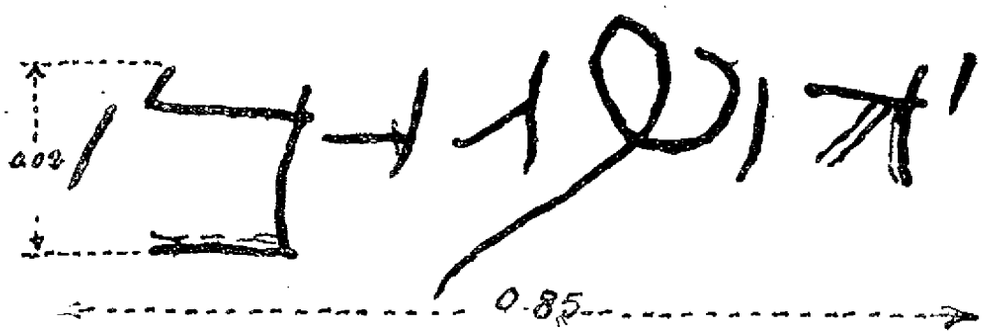

FIG. 3

l' enseignement du Talmud de Jerusalem (tr. *Shqalim*, II, 7; trad. V, 275), «on ne pose pas de monuments funèbres pour les justes». A peine il y a quelques années, on a trouvé dans un

tombeau près d' Abou-Gôch en Syrie, un graffito en hébreu archaïque, reproduit ci-contre en grandeur un peu réduite d' exécution (fig. 3). La premiére moitié de ce texte a été lue יהוסף, forme antique du nom Joseph, par M. F. H. Vincent (1). En raison de leurs formes étranges, peu lisibles, ces lettres paraissent remonter à la même époque de transition que le précédent texte, tout en observant qu' ici il y a deja un étonnant exemple de tachygraphie, ou de jonction entre la 4.e et la 5.e lettre.

III

Aux environs du 1.er siècle de l' ère vulgaire, l' hébreu carré est nettement formé, comme l' indiquent des inscriptions du temps dans le voisinage de Jérusalem, surtout l' une des plus anciennes, dite du Tombeau de S. Jacques, ou de la famille des

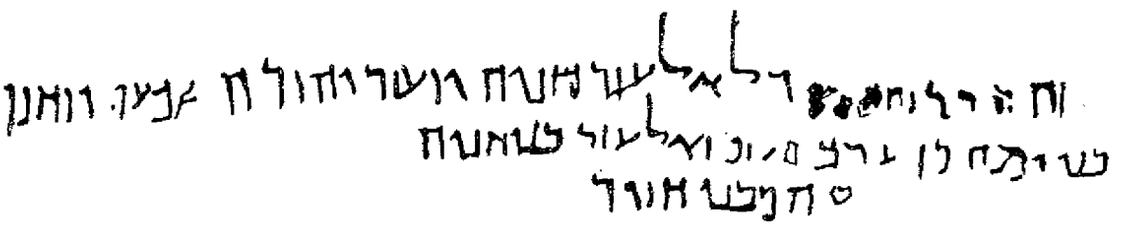

Fig. 4

Beni-Hezir (fig. 4), gravée au dessus de l' entrée d' un des grands sépulcres qui dominent la vallée de Josaphat (2).

Pour la premiére moitié de ce même siècle, F. de Saulcy a rapporté de son «Voyage en Terre sainte» (1, p. 345 et 374-7), une inscription curieuse, malgré sa brieveté. En dirigeant les fouilles pratiquées au nom de la mission scientifique de France en Palestine, ce savant a pénétré au sein d' une caverne ou monument funéraire de Jérusalem, auquel les indigènes attribuent la plus haute antiquité. Cet orientaliste a même supposè que ce serait l' emplacement du tombeau des rois de Juda, antérieur par

(1) *Revue biblique internationale*, 1902, p. 276-7.
(2) *Revue archéologique*, t. IX, 1864, p. 200 et s.; t. XI, 1865, p. 337.

conséquent au v.e siècle avant l' ère vulgaire; mais rien de formel ne le prouve. Après avoir fait enlever les pierres de taille qui bouchaient l' entrée, il a trouvé une tombe que le temps semble avoir respectée et qu' un entourage de pierres massives a protégée contre les nombreuses dévastations dont la capitale de la Judée a été souvent le théâtre. En levant la pierre sépulcrale, il a vu un grand personnage des temps antiques, dont le corps embaumé et couvert de riches draperies d' or était resté intact. Mais hèlas! Cette apparition ne dura qu' un instant, le temps de la voir; au contact de l' air arrivant dans ce caveau fermé depuis de longs siècles, tout fut réduit en poussière.

Il ne subsiste plus qu' un sarcophage, déposé depuis lors au Musée du Louvre. Cet assemblage de pierres serait muet s' il n' y avait une courte inscription bilingue, en syriaque et en hébreu carré, de deux mots dans chaque langue: צדה מלכתה «Sadah ou Sidon, reine». On n' a pas su déterminer au juste quelle était cette reine ou princesse enterrée à Jérusalem; c' est probablement la reine Hélène d' Adiabène, qui se convertit au judaïsme avec son fils vers l' an 30 de l' ére vulgaire; bien que le texte ne donne pas ce nom, il peut s' agir de cette reine qui a pu prendre un surnom après sa conversion. Du reste, en tenant compte de la forme des caractères, de l' aspect du sarcophage et des ornements de sculpture qu' il présente, il est facile de reconnaître qu' il ne remonte guère au delà de l' ère chrétienne.

Des épitaphes remontant au v.e ou au vie siècle après J. C. se trouvent en Italie méridionale à Venosa. Elles ne sont pas taillées dans le bloc de la pierre, mais tracées au pinceau, en couleur rouge, en un type fort précieux pour la paléographie, parce qu' il émane de la main directe d' un juif, sans avoir passé par l' instrument d' un lapicide (1).

Vers ce même temps, en Mesopotamie, sur l' emplacement même de Babylone, ou non loin de ses ruines, on écrivait des formules d' incantation magique, ou conjuration, contre les maléfices de Satan, sur des bols ou coupes hémisphériques. A l' in-

(1) *Revue des études juives*, t. VI, 1886, p. 200-7.

térieur, sur la surface concave est écrite à l' encre, circulairement, l' inscription destinée à mettre en fuite les démons et à préserver des maladies celui qui buvait à cette coupe.

La langue dans laquelle sont conçues ces formules d' incanta-

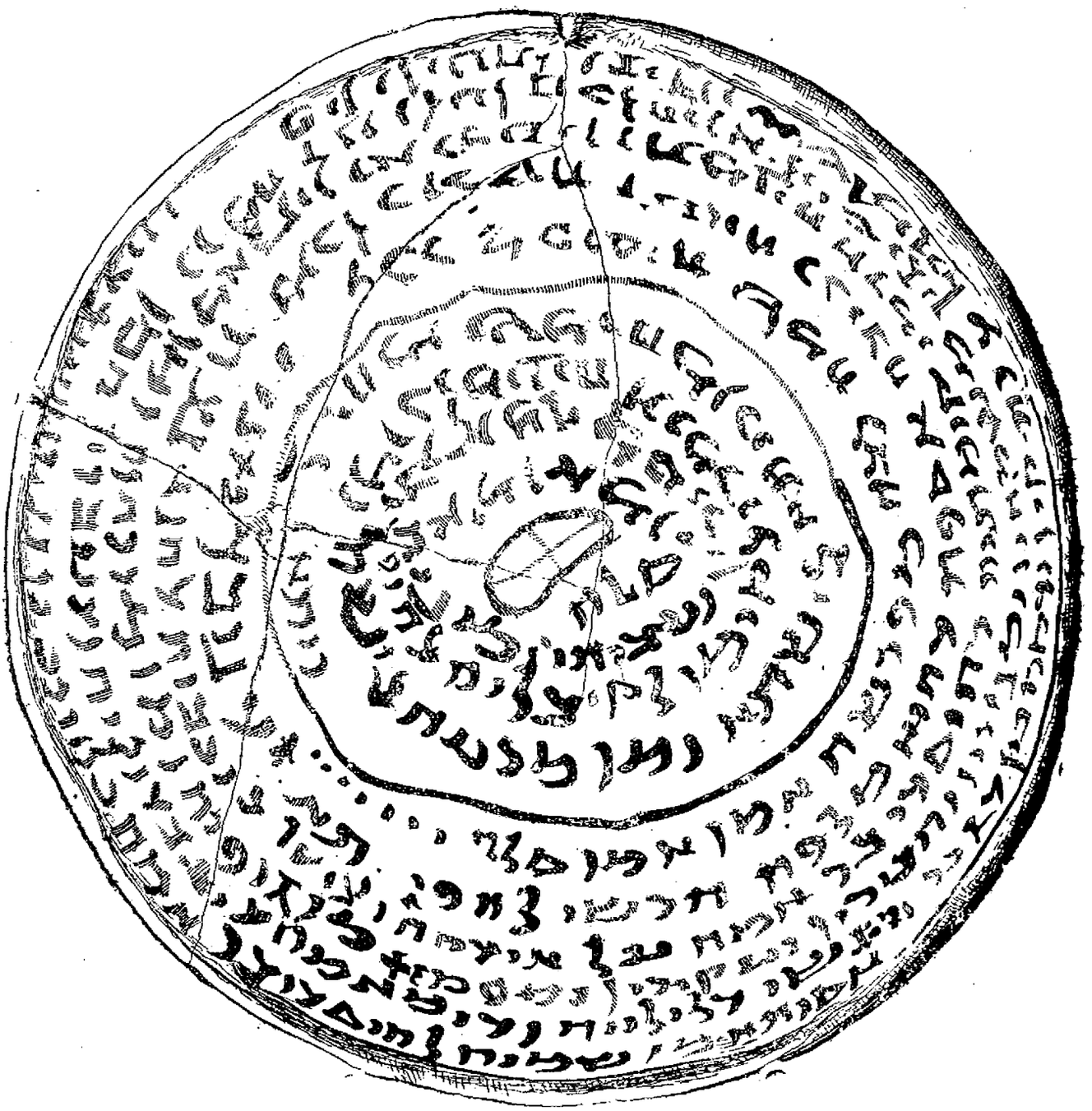

FIG. 5

tion est généralement celle des Targums de Babylone. L' écriture affecte des formes plus ou moins empâtées, derivant de l' araméen et se rapprochant d' avantage de l' hébreu carré. Prenons comme exemple un vase de ce genre acquis il y a 25 ans par le Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale de Parls.

A l' intérieur, selon la figure ci-jointe (fig. 5), sur la surface concave, se trouvent deux inscriptions qui se déroulent en spirale, et qui se faisant suite l' une à l' autre sont néannmois séparées par un trait à l' encre qui court en ovale sur tout le circuit de la paroi. Contrairement à la plupart des coupes semblables, en grand nombre au British Museum à Londres, la spirale inscrite ne part pas du centre, mais part de la circonférence extérieure pour finir au centre.

La premiére formule, celle qui est la plus rapprochée du bord a un peu plus de cinq lignes. La seconde formule, qui est au centre, contient à peine quatre petites lignes circulaires. Au milieu, on remarque un cercle irrégulier, très allongé, traversé par deux diagonales qui se croisent en forme d' X. Le grand texte commence donc par les mots אסותא בן שבויא et finit en: Amen Selah. Les hébraïsants pourront s' amuser à déchiffrer et deviner le tout, en prenant pour guide la traduction suivante, que nous avons donnée il y a 16 ans (1):

1. «Salut du Ciel, pour Hisda bar Ama. Toutes mauvaises sorcelleries, grand' œuvres, malédictions, vœux, engagements, de loin ou de près, d' hommes ou de femmes, la nuit ou le jour, qu' ils font contre lui, ou qu' elles font contre lui, depuis ce jour jusqu' à jamais; que toutes ces choses, les unes et les autres, soient anathématisées, bannies, expulsées, arrachées et chassées de son corps et de sa demeure, hors des 248 (membres) ensorcelés, et hors de l' endroit où se tient Hisda bar Ama, sur le chemin de Housia. A l' étoile qui domine sur toutes les autres étoiles d' en haut, qui chevauche (dans le ciel), appartient le salut; car elle enseigne la magie aux magiciens... par l' invocation du jujubier (?). Que le grand nom de Dieu soit prononcé! Amen, amen Selah.

2. «Délivrance... par la grâce du Ciel, des mauvais esprits et des mauvaises maladies, et de toutes sortes d' adversités qui se lévent contre lui, contre Hisda bar Ama. Qu' ils disparaissent et soient anéantis de devant lui! Amen, amen, Selah.»

(1) *Proceedings of the Society of biblical Archeology*, t. XII, 1889, p. 292-348; cf. t. XIII, 1891, p. 583-99.

Sans nous arrêter aux singulières expressions et tour de phrases pour les commenter, notons seulement les particularités de tachygraphie et de paléographie. La forme particulière du ם est celle d' un triangle, comme le ע en samaritain. Le ו se confond avec le ן et même parfois avec le נ; le כ est égal au ר; les trois lettres תחה se confondent; le מ négligé est égal au צ; le ע et le צ se ressemblent; le ק est identique au מ; les ן et א sont joints, = ה phénicien, et le נ final est à angle droit, semblable à une équerre.

Pour le VII.e siècle, le Musée de Narbonne au Sud de la France nous offre une inscription latine, nettement datée de l' an 2 du règne d' Egica, soit l' an 688, dont l' eulogie finale contient l' expression שלום על ישראל «paix sur Israel» (1). Dans ces mots, les formes du ן et du ש, qui au premier aspect paraissent insolites, semblent réduites à cet etat par l' effet de la vétusté. Le *mem* final est privé de son jambage gauche, parce que la lettre est fruste; même remarque est faite pour le *wau*, légèrement amputé du bas, et pour l' initiale *iod* du mot *Israél*, qui a disparu. Il en est resulté que malgré la présence nullement douteuse de ces lettres, D. Chwolson, dans son *Corpus* d' inscriptions hébraïques (n.° 33), ayant seulement sous les yeux un insuffisant fac-simile, au lieu de l' original ou d' une bonne photographie, a déclaré ces formes impossibles.

Dans son «Rapport sur une inscription punique trouvée à Lixus et une inscription juive ancienne de Volubilis, au Maroc», le sénateur Philippe Berger a publié le texte hébreu de celle-ci en l' attribuant aux premiers siècles de l' ère vulgaire. Toutefois, vu l' étonnante ressemblance entre ces caractères et ceux de l' inscription de Calatayud, en Espagne, lue par Isid. Loeb d'après la publication du R. P. Fidel Fita (2), on est enclin à admettre une similitude ou au moins un rapprochement de dates entre ces deux textes (fig. 6). Le second est de l' an 919, de structure différente

(1) BOLETÍN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, t. XLVII, p. 368.

(2) BOLETÍN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA (Madrid, 1888), t. XII, p. 17; REJ., t. XVI, p. 272

des épitaphes de Worms ou de Mayence publiées par Ad. Merx (1894) qui remontent aux annes 1070 et suivantes.

Dans cette esquisse historique dont le seul but est de faire assister au développement de l'écriture hébraïque, il n'est pas ques-

FIG. 6

tion de décrire toutes les épitaphes juives, ni même de les mentionner seulement; car la gravure sur pierre, durant tout le moyen-âge, n'a guère changé: elle se ressent partout du burin ou de l'outil du lapicide. Une exception cependant doit être faite pour l'inscription trouvée à Soissons, près de la cathédrale, auprès des fondations de la muraille romaine, au milieu d'antiques débris. Il n'y a que deux lignes, de deux mots chacune: «Voici

la stèle de dame Hannah (1)». La date manque. C' est d' autant plus regrettable que les lettres, comme on peut le voir par la figure 7, ont un cachet spécial: elles sont peu angulées, un peu plus épaisses que d' ordinaire. Il semble que le lapicide a eu devant lui pour modèle un texte un peu empâté, écrit avec un

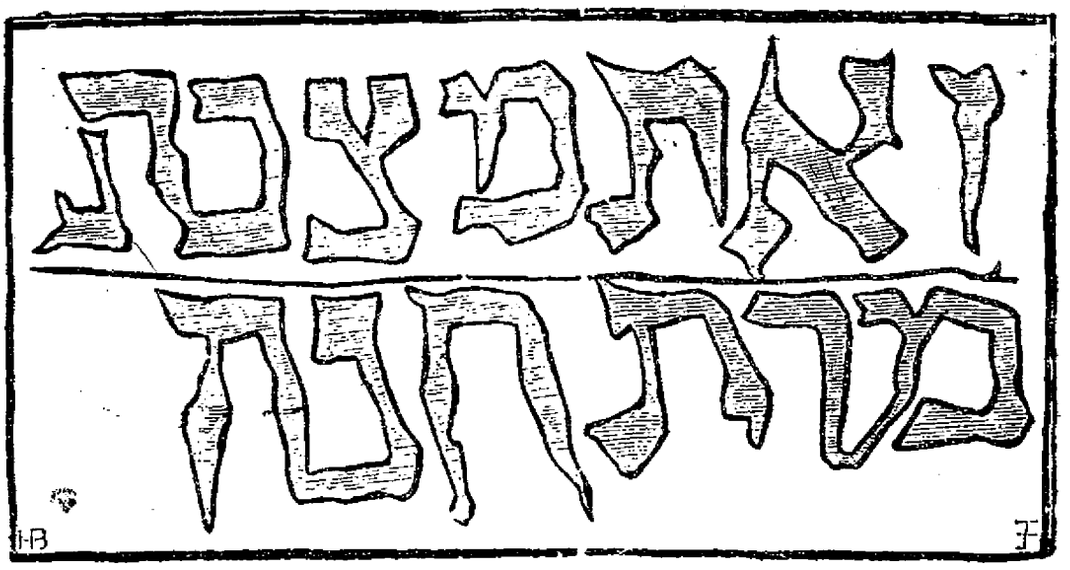

FIG. 7

roseau mal taillé, si bien qu' à la fin de chaque ligne et au commencement de la seconde ligne, deux lettres se touchent d' en bas: ce detail secondaire est excusable dans le modèle écrit, où l' encre a coulé d' une lettre à l' autre; mais le lapicide, par trop ingénu, n'aurait pas eu besoin de reproduire un effet de tache, s' il en avait eu connaissance. Aussi cette naïveté même nous est précieuse comme un enseignement; elle nous montre ce qui se passait au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle, époque approximative de cette stèle.

IV

Combien il est plus intéressant, après avoir suivi les développements de l' ècriture jusqu' à son apogée, d' assister également à sa décadence, à sa déformation en lettres cursives, par besoin de tachygraphie, dans ces sombres et terribles années du moyen

(1) *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, 2.ª serie, 1873, t. IV, p. 327.

âge. Or, dans un exemplaire ms. de l' *Historia scolastica* de Pierre comestor (ms. du fonds latin à la Biblioth. nationale de Paris, n.° 5097), se trouvent trois notes en hébreu, d' une lecture difficile: l' une est écrite au bas d' une page blanche (f. 162 *b*); les deux autres sont mises à la suite de la Table des matières de l' *Historia*.

1.° Celle des trois notes qui est peut-être la dernière en date est la plus facile à lire; elle contient ces mots: «dix deniers (prêtés) sur ce livre ecclésiastique, le lundi de la section *Niçabim* l'an (?) 1260».

י דינ׳ על פסול ב׳ ניצבים כ׳ לפ׳

2.° La seconde, en deux longues lignes, est écrite en lettres qui ne sont plus franchement carrées, mais ne sont pas encore cursives ni même rabbiniques, dites de Raschi. On peut avec effort les lire ainsi:

ראול דאורוש או יהן עבדו כ׳ די׳ ...
פ׳ א׳ נשא א׳ חקת הפו

«Raoul d' Evreux, ou Jehan son serviteur [doit] 20 deniers...» (fig. 8).

Le sens de la seconde ligne n' est pas clair, par suite de la juxtaposition de deux dates hebdomadaires; peut-être ce chiffre indique une fraction de la somme due, payable à certains moments convenus.

3.° Le troisième texte est double, reproduit ici en fac-simile complet, y compris une tache médiale. D' une part, on voit deux lignes horizontales, suivies en troisième ligne d' un mot; d' autre part il y a deux lignes

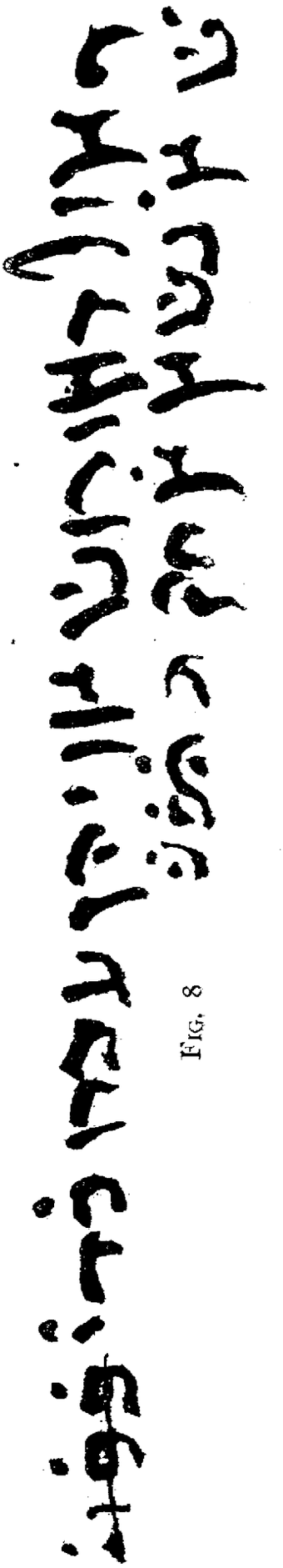

Fig. 8

verticales, perpendiculaires aux précédentes. Appelons A la partie horizontale et B la partie verticale, en notant de suite que B paraît être une répétition de A, sauf qu' au commencement de B il y a une lacune par suite d' un trou de ver au ms. La lacune part du כ de la premiere ligne, à la seconde ligne il manque le mot ועל, second mot de la seconde ligne dans A. Il est possible de lire ainsi ces mots: ... כ דונ'על זה ועל אחר וֹ חוקת «20 deniers sur ce livre et pour interèts de retard (?). Le

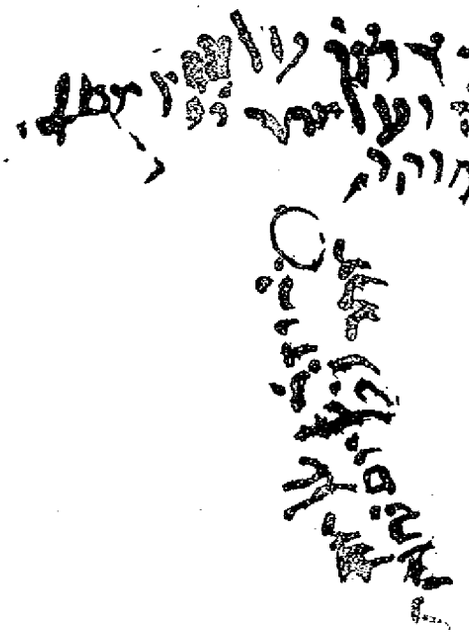

FIG. 9

vendredi de la section *Hukath*». Après le mot אחר (à gauche, audessous de la tache d' encre), il y a peut-être le mot זולוים, mal orthographié de *solidos* «sous» (fig. 9).

M. le Rabbin N. Porgès, consulté en son temps sur ces lectures, a répondu au sujet de la première, après confirmation du nom Raoul: «Je voudrais compléter ce qui est barré, le joindre au ש de la seconde ligne, de façon à donner le montant de l' intérèt, quelque chose comme לד' ש[בועות] «pour quatre semaines». Peut-être cependant les deux lettres barrés פ'פ font-elles allusion à une sorte de monnaie dépréciée, alterée. Quant à la fin, les trois dernières lettres donnent l' année et peuvent être lues ל' ה'ב «5032=1272». Sur le second fac-simile, petit texte, le même savant dit: «Dans la partie A, si je lis bien, il y a le mot ראד' = Radulfus (en latin) nom du débiteur».

Grâce à ces courtes notes de comptabilité, conservées par suite de la valeur du livre mis en gage pour un prêt, on voit quelle avait été alors l' ecriture populaire, vulgaire, rapide, qui n' a rien de commun avec l' écriture plus compassée et plus sevère des livres d' office ou des livres rabbiniques, dont les caractères sont restés sensiblement conformes au texte sacré, une fois adopté. Il est donc non moins important de voir comment se comportent d' autres notes de comptabilité, écrites un siècle plus tard, à la fin de deux mss. latins qui se trouvent à la bibliothèque municipale de Chartres. Le premier ms. est un recueil d' anciennes collections de decrétales; le second contient les decrétales de Grégoire IX; tous deux datent de XIII^e^ siècle. En trois notes distinctes, nous avons de curieux specimens d' une grosse écriture et de fines écritures.

N.° 1. Autant pour la forme des lettres que pour certaines expressions techniques, ces lignes rappellent les deux mss. des Archives du département de la Côte-d' or, dont le contenu a été publié par Isid. Loeb, sous le titre de «Livres de commerce du XIV^e^ siècle» (1). Le n.° 1 est composé de ces mots: ל׳דנ׳ על פסול זה ש׳ פ׳ל׳[פרט] ג׳ אחרי «30 sous (ont été prêtés) sur ce livre ecclesiastique, l' an 80 du (petit) comput, le mardi de la semaine *Aharé Moth*» (ou 6 Iyyar = 15 Avril 1320). C' est tout ce que contient le premier ms. (fig. 10).

N.° 2. Un autre ms. de la même bibliothèque offre deux textes hébreux qui se touchent et dont l' écriture diffère par la grosseur. Le morceau de droite, en caractères épais, a ces mots: טו״ דונ׳ אנטברא דממיורש ז׳ברכה ד׳ כו״ ל׳ «15 sous (prêtés à) Antebra de Mamers le mercredi de la semaine *Zôth ha-Berakha*, l' an 46 du (petit) comput» (ou 12 Tishri = 11 Septembre 1285) retard provenant de l' usage du calendrier julien, encore en vigueur à cette époque. Au même numéro, la partie de gauche, en écriture fine, se compose de cinq lignes et un mot, y compris la première ligne barrée. Elle répète le nom de l' emprunteur, et la rature indique le renoncement au prêt consenti. On peut lire

(1) *Revue des études juives*, t. VIII et IX. Cf., t. XXX.

ceci: מ׳ דנ׳ גילומו דבאגיאם שמיני שני על פיו לפנחס דקריטלס ומסרם במוכול «40 sous (prêtés) à Guillaume de Boys-Gast, dans la seconde semaine de la lecture *Shemini*, par son ordre à Pinhas, sur ces *Decrétales*, qu'a livrées Michel». Sans indication d'année, ni du quantième de semaine, le prêt est daté de la seconde semaine de *Shemini*, c' est à dire de la semaine qui pour la seconde fois, se trouve avant la lecture de cette section sabbatique, en raison de l' incidence de la fête de Pâque.

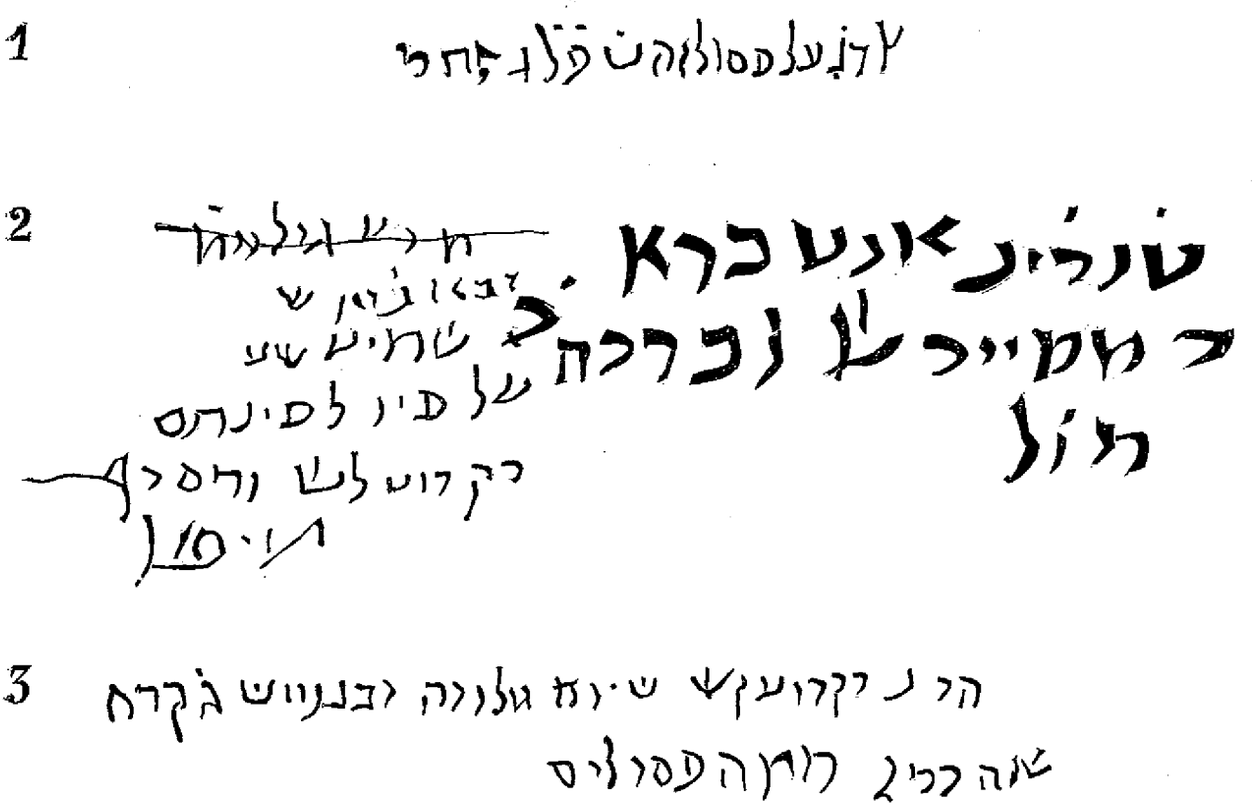

Fig. 10

N.° 3. Dans le même ms. on lit, avec beaucoup d' incertitude, la mention d' un prêt au debiteur précité: ה׳ דנ׳ דקריטלש «5 sous שירא גילומו דבוגויש ג׳ קרח שנה ה׳ מ״ז מאה פסולים sur ces Decrétales (prêtés à) Sire Guillaume de Boys-Gast, le mardi de la semaine de Qorah, l' an 5047, pour cent livres ecclésiastiques» (ou 26 Siwan = 10 Juin 1287). Ce sont probablement des traces de divergence dans la prononciation, qui fonl varier la transcription du nom: l'une est normande, l' autre est une atténuation ou une mauvaise audition de la prononciation française. Deux lignes hébraïques analogues ont été écrites au XIII^e^ siècle sur le feuillet de garde d' une bible «glosée»

de la bibliothèque Mazarine, donnée à l' Abbaye de Saint Victor par Pierre de «Castro Radulfi» (Chateauroux).

A partir de ce moment, les écritures deviennent de plus en plus rapides, ou cursives, d' autant plus qu' elles ne serviront plus seulement à transcrire la langue hébraïque, mais aussi les langues des peuples au milieu desquels les juifs vivent désormais. Ainsi, par dérivation de la tachygraphie rabbinique, qui a seulement modifié les deux lettres ﬠ et ﬡ en les abrégeant, sont nées plus tard des cursives variant selon les pays, savoir: orientales, espagnole, italienne, judéo-arabe, judéo-allemande et même judéo-grecque, selon les fac-similia publiés à la suite des Catalogues de manuscrits par D. Steinschneider, puis par Ad. Neubauer. Celles-ci offrent en même temps le précieux avantage de donner une date aproximative et une provenance régionale aux écrits dépourvus des noms de lieux, de dates ou de signature.

Finalement, il faut aussi tenir compte des *graffiti*, ou écrits sur pierre, non ciselés avec un outil, mais avec une pointe de caillou, ou un tesson de bouteille, à défaut de couteau. Trop souvent, avant de condamner les malheureux juifs à l' exil, ou aux derniers supplices, on les enfermait dans des cachots, pour leur arracher par la terreur et par les tortures, tout ce qu' ils pouvaient produire. Ainsi, dans la Tour-Blanche à Issoudun, des juifs ont été emprisonnés en 1303, sous un prétexte quelconque: sur les murs de leur prison, les captifs ont gravé leurs noms en y joignant des invocations à Dieu ou formules de prière.

L' exemple donné ci-contre (fig. 11) offre cette particularité de contenir deux inscriptions superposées, comme dans un palimpseste: l' une est en caractères rabbiniques; l' autre, en caractères carrés. La premiere parait former la couche inférieure et par conséquent être antérieure en date á la couche supérieure de lettres carrées. Le texte était déja presque illisible lorsqu' il y a plus de 20 ans nous l' avons photographié; actuellement, il doit avoir à peu près disparu. Ce qu' il y a de plus clair dans ces lignes, c' est le nom propre «la fille de Menahèm», une jeune fiancée mise en prison en même temps qu' une autre non dénommée.

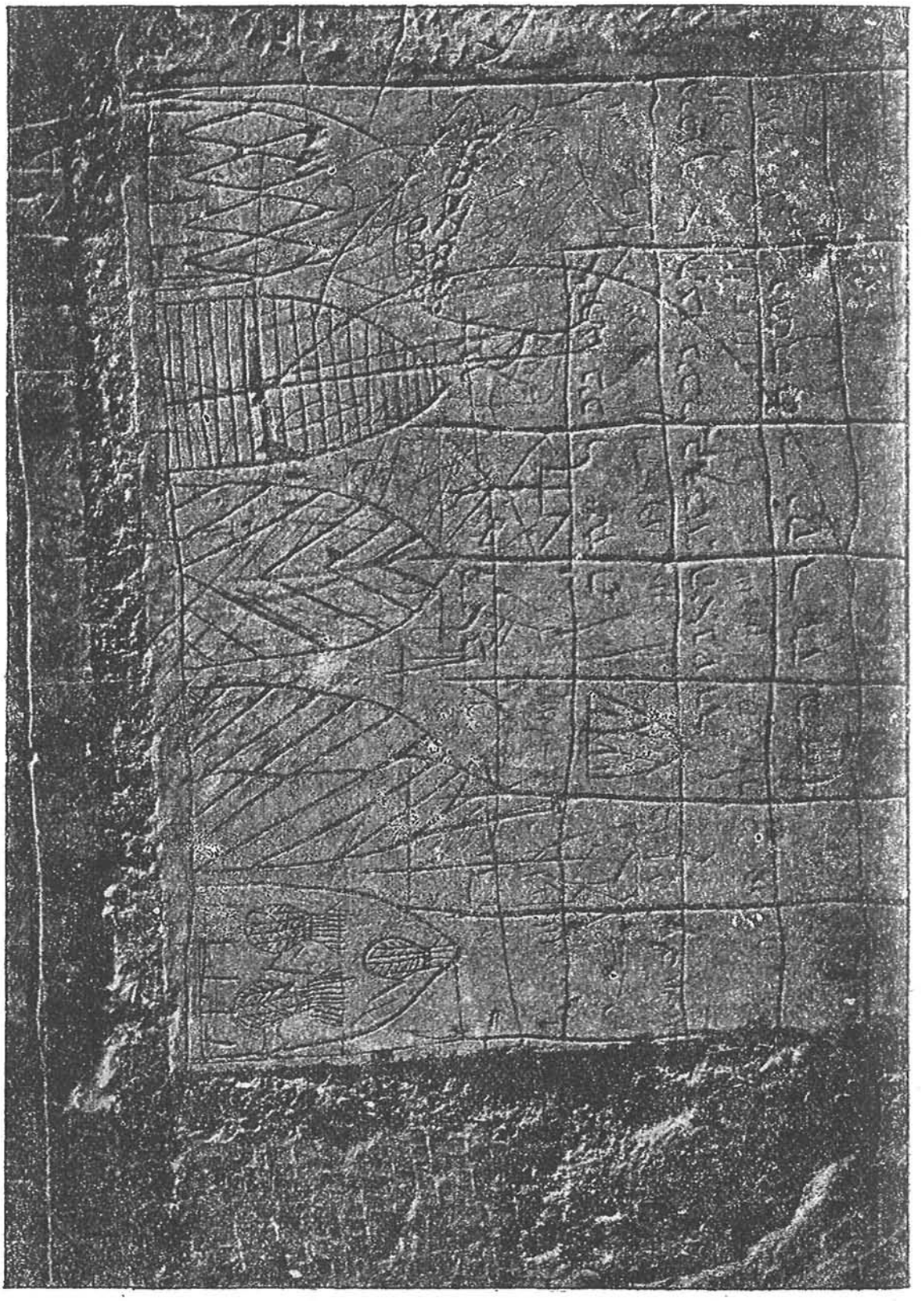

FIG. 11

Tout en haut de ces lignes se trouvent cinq blasons ou écus d' armoiries. On ne saurait déterminer s' ils servent d' en-tête à l' inscription en lettres rabbiniques, ou à celle en caractères carrés. Mais l' importance de ces signes héraldiques n' est pas dou-

teuse: très probablement les malheureux captifs relevaient des seigneurs ainsi désignés, et ils durent se réclamer d' eux, dans l' espoir d' obtenir leur protection lègale pour être délivrés. Ces nobles seigneurs étaient (en commençant à gauche): 1.° Roger de Brosse, sire de Boussac; 2.° un écu *bandé* ou *burelé* (en langage héraldique), blason trop commun pour être ainsi reconnu, mais qui devait être aussi du Berry: 3.° un écu chevronné (mêmes observations); 4.° les armes des Abbés de Déols; 5.° André de Chauvigny de Chateauroux.

Dans tout ce qui précède il n' a été question que de l' art d' écrire en hébreu, depuis ses origines jusqu' au milieu du moyen-âge. Pour d' autres langues les archivistes paléographes n' auront en général qu' à adopter le présent cadre, afin de suivre la même filiation et l' approprier à leur sujet spécial.

Madrid, le 20 avril 1906.

Dr. Moïse Schwab.

VI

NUEVAS INSCRIPCIONES ROMANAS Y VISIGÓTICAS DE EXTREMADURA

Mérida.

1). Lápida de mármol blanco de 0,38 m. de largo por 0,30 de altura, rota por su lado izquierdo; caracteres augusteos de 0,05 m. en los dos primeros renglones y de 0,03 en los últimos.

TIB CLA

CLAVD

HAEC LIBERTA

D

Tib(erio) Cla[udio Caesari] Clau[dia .....] haec liberta d(ono) [d(at)].

Al césar Tiberio Claudio, Claudia liberta suya, dedicó esta base y estatua.